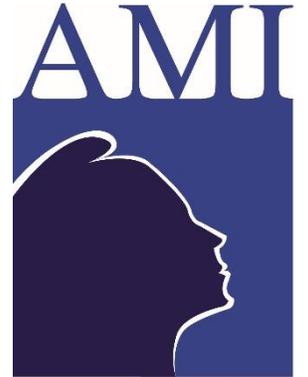




**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Association des
Maires de l'Isère

RÉUNION D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE L'ISÈRE

FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DANS LES TERRITOIRES : QUELS LEVIERS D'ACTION POUR LES EXÉCUTIFS LOCAUX ?

15 mai 2024



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



1. INTRODUCTION



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



2. OFFRE DE SERVICES DES PARTENAIRES

UNE OFFRE DE SERVICES POUR AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS ET ACCOMPAGNER LA TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ



Diagnostic territorial : population, offre de soins, démographie médicale et dynamiques



Promotion et accompagnement de l'exercice coordonné et des délégations de tâches



Mise en relation des structures et institutions, fonctionnement partenarial



Communication auprès professionnels de santé



Plan national « zéro patient ALD sans médecin traitant »



Prévention et promotion de la santé : vaccination, dépistage des cancers, accompagnement des publics fragiles et éloignés du système de soins



ZOOM SUR LES NOUVEAUX MODES D'ORGANISATION : COMMENT LIBÉRER DU TEMPS MÉDICAL ?

CPTS

Les Communautés Professionnelles Territoriales de Santé permettent de regrouper et décloisonner les professionnels d'un territoire, afin de favoriser l'accès aux soins, la qualité de la prise en charge et l'attractivité du territoire.



MSP et CDS

Les **Maisons de Santé Pluriprofessionnelles** permettent de regrouper dans une même structure juridique des professions de santé diverses, autour de protocoles de prise en charge pluri professionnelle.

Les Centres de Santé contribuent au maintien ou au développement de soins de proximité et garantissent un accès aux soins de premier recours. Ils rassemblent des professionnels de santé autour d'un projet de santé favorisant l'accessibilité sociale, la coordination des soins et le développement d'actions de santé publique.

Assistants médicaux

Financés jusqu'à 36k€/an par la CPAM, ces postes permettent aux médecins de voir plus de patients (en moyenne +10%) tout en améliorant leurs conditions de travail.



Autres formes de délégations de tâches et de transferts de compétences

Les infirmiers Asalés, Infirmiers en pratique avancée, sage-femmes référentes, pharmaciens correspondants, l'accès direct à certaines professions, le pouvoir encadré de prescription... sont autant de mécanismes susceptibles de libérer du temps aux médecins

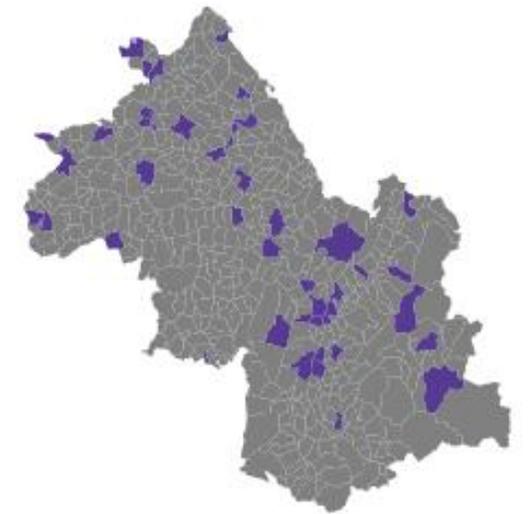
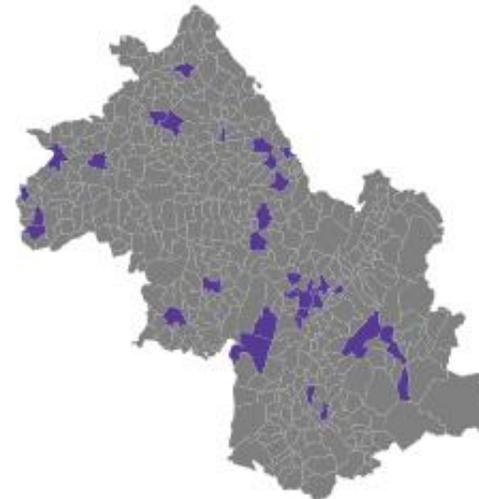
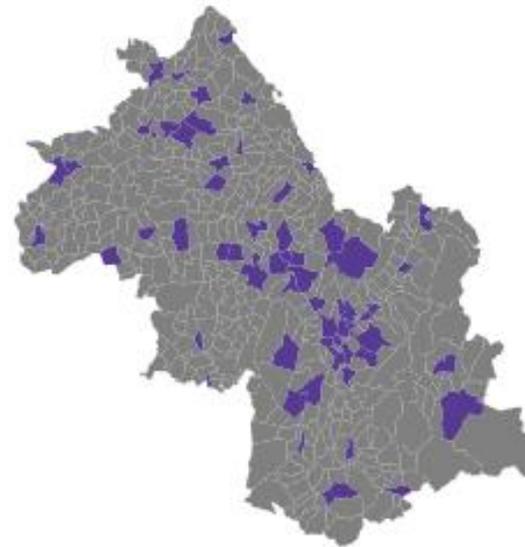
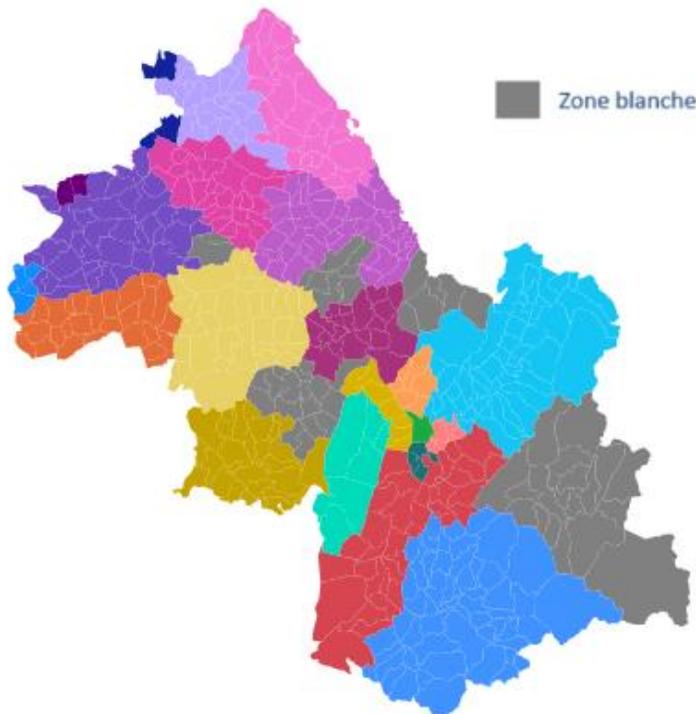
L'EXERCICE COORDONNÉ EN ISÈRE

17 CPTS
Dont 15 ACI

68 MSP
Dont 48 sous ACI avec la CPAM

66 Centres de
Santé

125 contrats
d'assistants médicaux



OFFRE DE SERVICE POUR RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ DE L'EXERCICE MÉDICAL LIBÉRAL

LES AIDES À L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ



Outil d'aide à l'installation

- Repérage Territoires de Vie Santé et leurs chiffres clés (démographie, patientèle, etc.)
- Repérage environnement hospitalier et structures d'exercice coordonné
- <https://rezonemed.ameli.fr/>



Accompagnement et aides disponibles

- PAPS : guichet unique pour les professionnels de santé (guide, démarches, ressources)
- Contrats d'aides à l'installation :
 - CAIM : contrat d'aide à l'installation des médecins – 5 ans (CPAM + majoration ARS) – Jusqu'à 50 000€
 - CDE : contrat de début d'exercice – 1 an (ARS) – 5k€ par mois de revenu garanti pour un temps plein
 - COSCOM : contrat de stabilisation et de coordination – 3 ans reconductibles (CPAM+ majoration ARS) – Jusqu'à 6 650€ par an



Dispositif d'aides du département pour l'installation des professionnels de santé dans les communes en situation de « désert médical »

- Destiné aux médecins généralistes, Infirmiers en Pratique Avancée, Chirurgiens-dentistes
- Bourses d'études et de projets professionnels, aides financières à l'installation, formations maîtres de stage des universités (pour les médecins généralistes)
- Subvention projet immobilier et aides financières pour la téléconsultation pour les équipes de soins primaires
- Exercice en tant que salariés du département





**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



3. DIAGNOSTIC ISÉROIS ET DYNAMIQUES TERRITORIALES

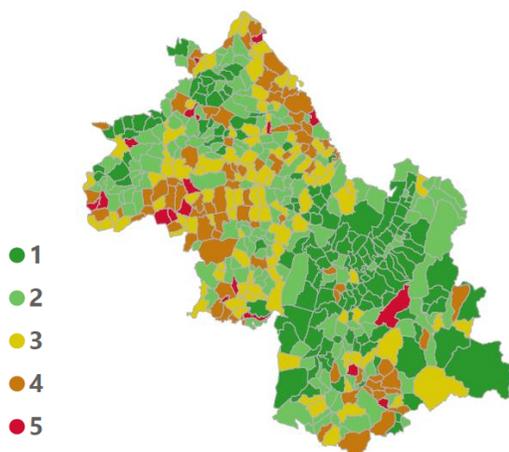
POPULATION PRISE EN CHARGE EN ISÈRE

Population protégée

1 230 357

512 communes

Indice de défavorisation



Part assurés ALD

17,02%

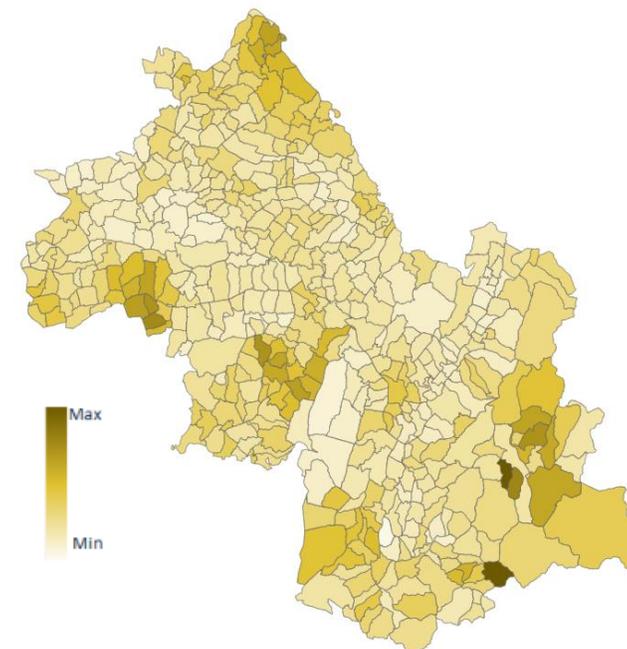
dont 4,4% ALD sans MTT

Part assurés C2S

7,67%

Part assurés sans MTT

11,82%



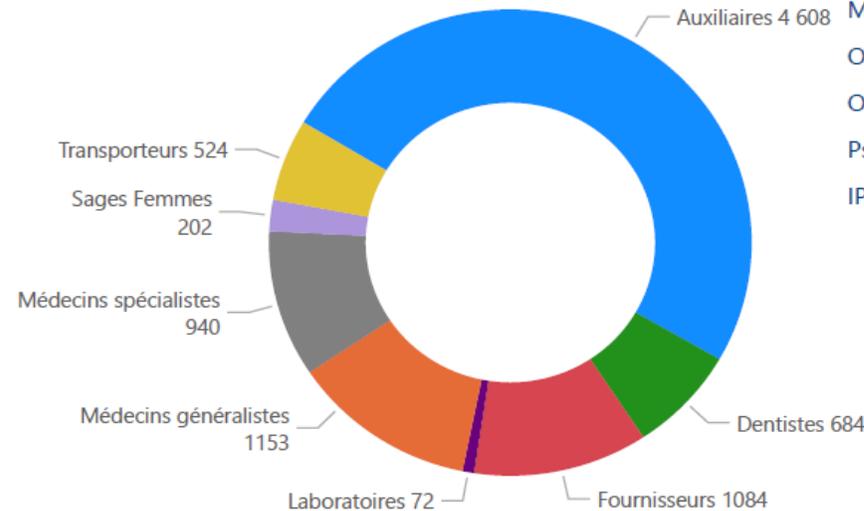
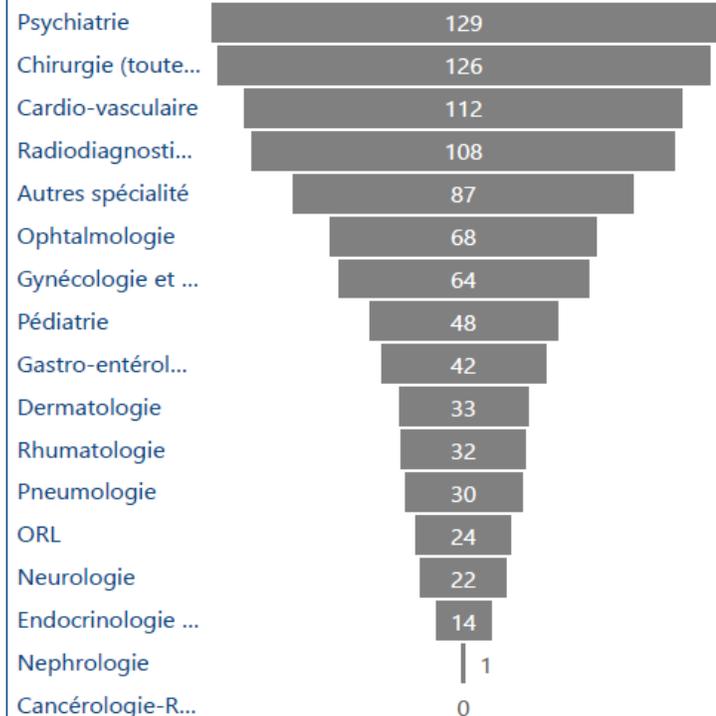
PANORAMA DE L'OFFRE DE SOINS EN ISÈRE :

~ 9 300 ACTEURS DU SOIN DONT ~ 8 000 PROFESSIONNELS DE SANTÉ

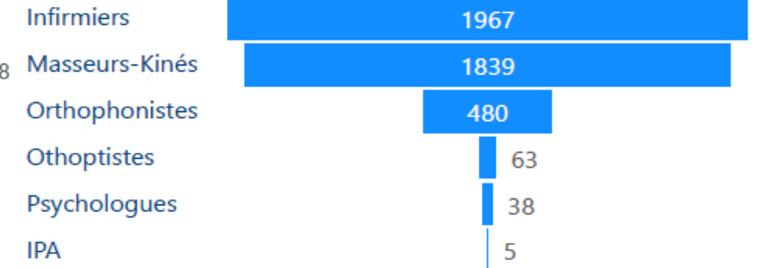
Transporteurs



Médecins spécialistes



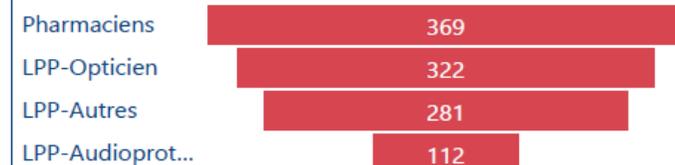
Auxiliaires médicaux



Dentistes



Fournisseurs



POPULATION DES PS LIBÉRAUX DE PREMIER RECOURS EN ISÈRE : QUELQUES SPÉCIFICITÉS

79

densité MG libéraux pour
100 000 hab en Isère
vs **77 en France**

147

densité IDEL
pour 100 000 hab en Isère
vs **146 en France**

73

densité Sages-Femmes
pour 100 000 hab en Isère
vs **53 en France**

50

**densité chirurgiens-
dentistes**
pour 100 000 hab en Isère
vs **52 en France**

137

densité kinés
pour 100 000 hab en Isère
vs **111 en France**

FOCUS SUR LA DÉMOGRAPHIE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES DANS LE DÉPARTEMENT

1153 MG libéraux à fin 2023, dont 93 MEP (8%)

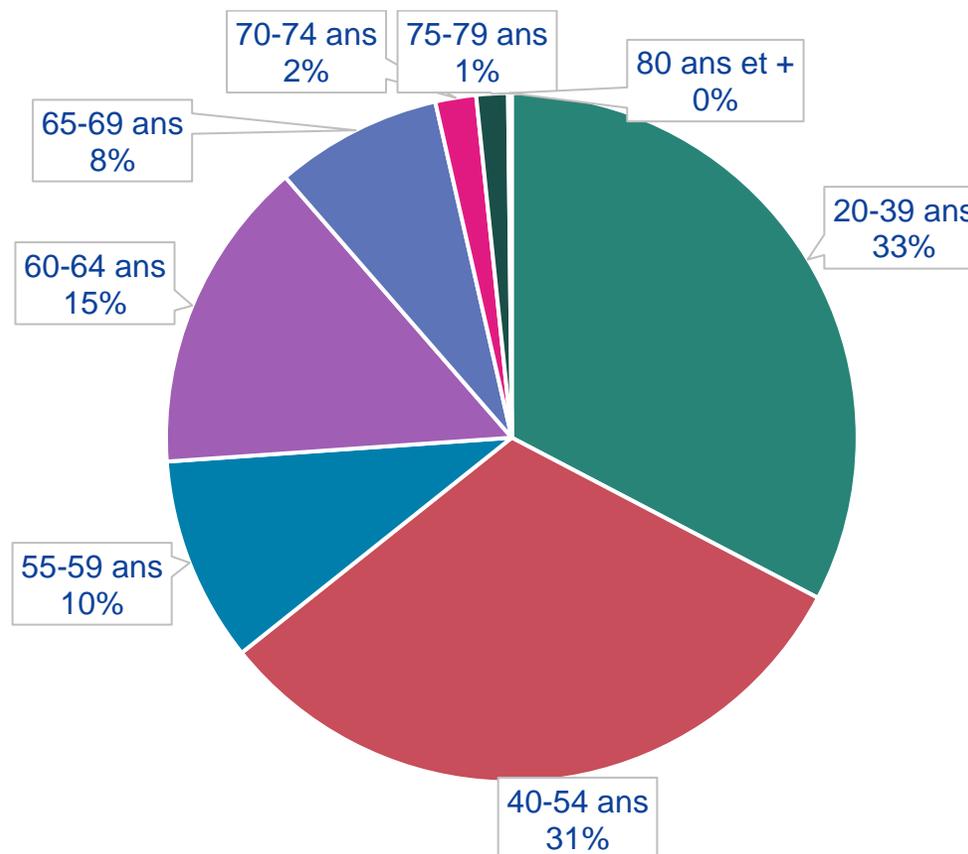
Moyenne d'âge des MG = **50 ans** en Isère

26% des MG ont **+ de 60 ans**

Spécificité Ville de Grenoble

une moyenne d'âge de **53,9 ans** à Grenoble

46% des MG grenoblois ont **+ de 60 ans**



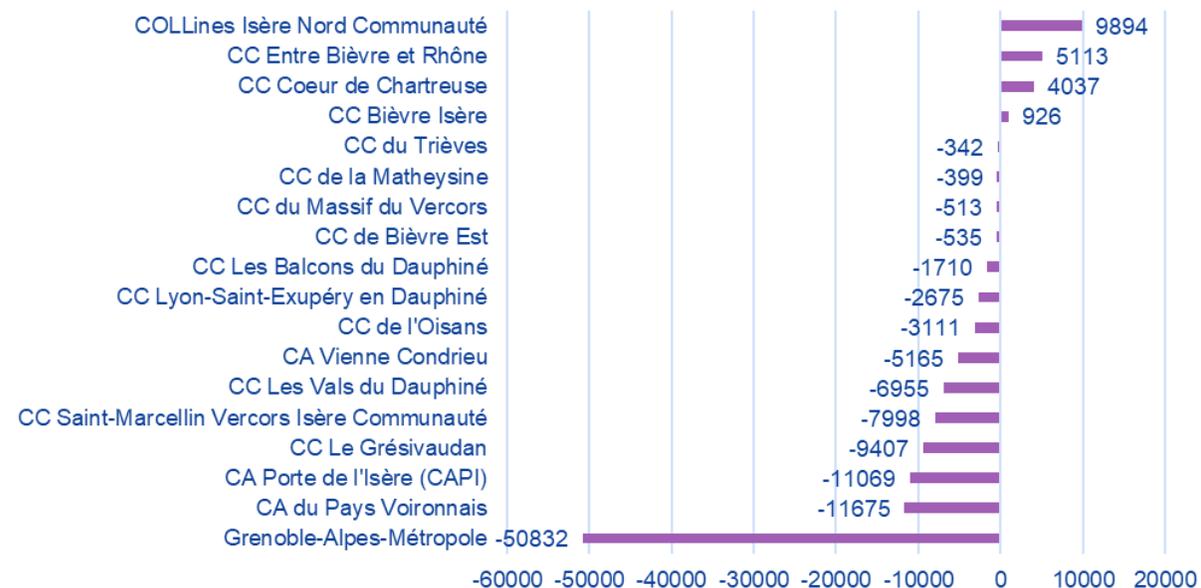
ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES POUR LES MG : DE GRANDES DISPARITÉS DANS LES DYNAMIQUES SUR LA PÉRIODE 2018-2023

Ratio du nombre d'installations pour 1 cessation :

366 installations pour 391 cessations >> un taux de remplacement de **0,94**

| EPCI | RATIO nb installation / 1 cessation | Proportion de MG de + de 60 ans |
|---|-------------------------------------|---------------------------------|
| CC COLLINES ISÈRE NORD COMMUNAUTÉ | 3,0 | 32% |
| CC COEUR DE CHARTREUSE | 2,7 | 30% |
| CC ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE | 1,6 | 35% |
| CC BIÈVRE ISÈRE | 1,3 | 18% |
| CC DU MASSIF DU VERCORS | 1,0 | 19% |
| CC DU TRIÈVES | 1,0 | 18% |
| CC LES BALCONS DU DAUPHINÉ | 1,0 | 24% |
| CC LE GRÉSIVAUDAN | 0,9 | 27% |
| CA VIENNE CONDRIEU | 0,8 | 25% |
| GRENOBLE-ALPES-MÉTROPOLE | 0,8 | 33% |
| CC DE LA MATHEYSINE | 0,8 | 8% |
| CA DU PAYS VOIRONNAIS | 0,7 | 26% |
| CA PORTE DE L'ISÈRE (CAPI) | 0,6 | 20% |
| CC DE BIÈVRE EST | 0,6 | 7% |
| CC LES VALS DU DAUPHINÉ | 0,6 | 33% |
| CC LYON-SAINT-EXUPÉRY EN DAUPHINÉ | 0,6 | 38% |
| CC SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ | 0,4 | 41% |
| CC DE L'OISANS | 0,3 | 33% |

Projection évolution patients perdant ou gagnant un MTT par EPCI



Cette projection, scientifiquement discutable, projette à horizon de 10 ans un scénario pessimistes de patients sans médecin traitant, si le ratio d'installation des médecins n'évoluait pas.



**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



4. LES ENJEUX ET LEVIERS D'ACTION DANS LES TERRITOIRES

FAVORISER LES PROJETS ÉMERGENTS ET LEVER LES FREINS



Faciliter l'installation et la vie quotidienne des professionnels de santé

- Accompagner les choix de vie (crèche, travail conjoint, domicile, etc)
- Offre de transport pour faciliter les déplacements
- Accessibilité numérique



Immobilier : un levier pour faciliter les modes d'exercice qui attirent des médecins et/ou libèrent du temps médical

- Faciliter la création de Maisons de Santé
- Faciliter la construction ou l'extension de cabinets médicaux permettant d'accueil des assistants médicaux
- Favoriser a minima les installations en cabinets de groupe et/ou la proximité géographique avec d'autres professionnels de santé



Accompagner les professionnels de santé sur les aspects pratiques et financiers

- Faire connaître les aides existantes (offre de services et accompagnements de la CPAM, Isère Santé du Conseil Départemental, financements de l'ARS, etc.)
- Compléter l'offre d'accompagnement pour aider installation / mobilité / regroupement géographique / exercice coordonné



Etre à l'origine d'organisations innovantes

- Par exemple en permettant la poursuite d'activité post retraite : création de centres de santé salariant des médecins retraités (ex Albi)
- Projets favorisant le salariat et/ou des modes d'exercice souples pour les professionnels de santé volontaires
- Identification des besoins locaux ponctuels (ex : vacances dans des associations ou établissements médico-sociaux)



EXEMPLES D' ACTIONS DE CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

Développer et pérenniser des projets d'installation de PS dans les zones communales où les besoins sont prioritaires:

- Créer d'une instance de concertation (élus, CPTS, ES et PS) pour faciliter un maillage équilibré des installations et
- Faire examiner les projets de MSP ou de centre de santé par une instance et les soutenir par une aide de conception et mise en œuvre de projet -si intérêt communautaire (et cohérence géographique des installations)
- Prendre l'initiative de créer une structure (fléchage des locaux-appel à projets- conventionnement)

Aider l'installation des professionnels de santé :

- Aider la recherche d'emploi pour le conjoint, place EAJE, appui pour la recherche de logement.
- Rendre lisibles les surfaces disponibles et les atouts du territoire
- Mettre à disposition de diagnostics lors de constitutions de dossiers de demandes d'aide à l'installation.
- Faire le lien avec la cellule « Isère Santé »

Promouvoir les territoires auprès des professionnels de santé :

- Valoriser le territoire (cadre de vie, loisirs, offre culturelle, scolaire, transport...) lors des journées d'accueil des internes et de rencontres conviviales interprofessionnelles de santé.
- Développer l'attractivité du territoire pour les futurs médecins et les remplaçants (rédaction d'un guide)
- Accompagner les médecins étrangers dans la reconnaissance de leur diplôme ; allocation d'une bourse d'étude à voir au cas par cas.
- Valoriser partenariat ville-hôpital pour organisation des stages des professionnels de santé.

ACCOMPAGNER LES STRUCTURES DANS LEURS MISSIONS DE SANTÉ PUBLIQUE



**S'articuler avec la CPTS
du territoire ou l'aider à
se structurer**

**S'investir dans les sujets
de prévention**

- Relayer les campagnes nationales (mars bleu, octobre rose, etc)
- Co construire avec les partenaires (CPTS, CRCDC, associations, Conseil Départemental, ARS, CPAM, ...) des actions d'aller-vers les populations fragiles

**Co-construire des
actions à dimension
médico-sociale au
bénéfice des citoyens**

CONTACTS CLÉS

Vos contacts à l'Agence Régionale de Santé (délégation départementale)

- Nathalie BOREL, Chargée de mission 1^{er} recours
Nathalie.borel@ars.sante.fr
- Dr Carole PAQUIER, Médecin
Carole.paquier@ars.sante.fr



Vos contacts au Département (Isère Santé)

- Mathilde JEANSON, chargée de mission
sante@isere.fr
dso@isere.fr

<https://sante.isere.fr/>



Vos contacts à la Caisse Primaire d'Assurance Maladie

- Pour l'accès au médecin traitant des patients les plus fragiles :
relations.partenariales.cpam-isere@assurance-maladie.fr
- Diagnostics territoriaux : Elsa MANENT, attachée de direction Santé
elsa.@assurance-maladie.fr
- Exercice Coordonné : Virginie SARACINO, Responsable du service ATSS
Virginie.saracino@assurance-maladie.fr



Vos contacts pour l'exercice coordonné (fédération régionale)

- FEMAS AURA :
coord.isere@femasaura.fr

<https://femasaura.fr/>



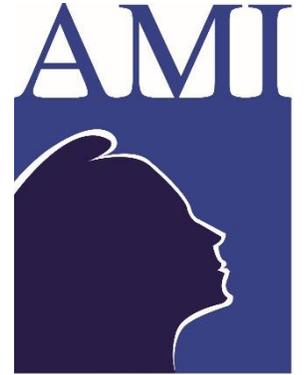


**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun



Agence Régionale de Santé
Auvergne-Rhône-Alpes



Association des
Maires de l'Isère

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

À L'ÉCOUTE DE VOS QUESTIONS

